



EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

N° 25/2026

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU SICTEUB

Le deux avril deux mil vingt-six à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, Maire.

	P	A		P	A
DESHAYES François	X		GRIMALDI Julien	X	
LONGA Xavier	X		ROFFINI Émilie	X	
DOUTRIAUX Nola	X		MARCHE Julien	X	
MONTARNAL Christian	X		LACROIX Christiane	X	
PIGEON Isabelle	X		LAFITTE Gérard	X	
SARAGONI Laurent	X		TANGUY DELATOUR Élodie	X	
LEMONNIER Valérie	X		ALCALDE Stéphane	X	
PIERDON Rodolphe	X		LEBRET Claude		X
TAUZY Lydia		X	STOKWIELDER Noor	X	
DROBIEUX Vanessa	X		BROUTIN Patrick	X	
BARGUE Thibault	X		DARONDEAU Estelle	X	
MOULA Angéline	X				
DESCHAMPS David	X				
LEMYZE Laetitia	X				
DELMOTTE Fabien		X			
ROBIDET Christine	X				

P = Présent ; A = Absent

Procuration(s) : Lydia TAUZY pouvoir à François DESHAYES, Fabien DELMOTTE pouvoir à David DESCHAMPS, Claude LEBRET pouvoir à Patrick BROUTIN.

Secrétaire de séance : Xavier LONGA.

Absent sans procuration :

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Procurations	Nombre de Votants	Date de Convocation
27	24	3	27	27/03/2026



Par délibération n° 50/2007 du 14 décembre 2007, la Commune avait délibéré n° 37 du 20 septembre 2013, lui avait transféré, à compétence de son service assainissement.

Depuis le 3 avril 2024, la compétence est exercée par la CCAC. C'est elle qui doit délibérer. Les communes doivent adresser à la CCAC, les délégués (2 titulaires et 2 suppléants) qu'elles souhaitent désigner.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉSIGNE :

- François DESHAYES et Rodolphe PIERDON, délégués titulaires
- Isabelle PIGEON et Emilie ROFFINI, déléguées suppléantes

Coye la Forêt, le 7 avril 2026

Le secrétaire de séance,
Xavier LONGA

Le Maire,
François DESHAYES

